REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION
LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 2026/009-ARTEC/DG/PRMP/ACO

1. Le **AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fournitures de paniers garnis pour la fête de fin d¿année répartis en trois (03) lots : Lot n°01 : Paniers Garnis ; Lot n °02 : Poulardes ; Lot n° 03 : Riz Blanc sac de 50 kg** ".
Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **IMMEUBLE ARTEC**
Rue : **LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA**
Etage / Numero de Bureau : **2EME ETAGE - PORTE 208/209**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte, version éléctronique, doit êtres tiré à la AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208/209 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :
. 1 er Paiement à effectuer auprès de l'agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du Régisseur de recette de la Commission Région des marchés)
- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)
- Lot 3: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

. 2 ème Paiement à effectuer auprès de AUTORITE DE REGULATION DES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, 2EME ETAGE - PORTE 208/209 .
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 2: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)
- Lot 3: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A L IMMEUBLE ARTEC - LOT IVL 41 Ter B - ANDOHATAPENAKA - 2EME ETAGE - PORTE 208/209** au plus tard le **16/11/2026** à **10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- Lot 1: trois cent cinquante mille Ariary (Ar350 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: trois cent soixante mille Ariary (Ar360 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Madame le Receveur Général d?Antananarivo

à ..... Le 27/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics